

La Bruyère
Commune Citoyenne

www.labruyere.be

Trimestriel n°26
Mars 2020
Distribution postale

La revue communale

La Bruyère

Naissances

Gruselle Eva, née à Namur le 02/10/2019, Saint-Denis
Botilde Garance, née à Ottignies-Louvain-La-Neuve le 05/10/2019, Warisoux
Francart Marius, né à Charleroi le 09/10/2019, Villers-Lez-Heest
Fernémont Lucille, née à Namur le 11/10/2019, Emines
Annoye Alex, né à Namur le 21/10/2019, Bovesse
Sterckmans Merlin, né à Namur le 21/10/2019, Saint-Denis
Montfort Arthur, né à Namur le 31/10/2019, Warisoux
Jadoul Aurore, née à Namur le 02/11/2019, Meux
Loise Ernest, né à Namur le 23/11/2019, Meux
Renard Rose, née à Namur le 25/11/2019, Meux
Leclercq Camille, née à Braine-l'Alleud le 05/12/2019, Rhisnes
Beuken Noahm, né à Ottignies-Louvain-la-Neuve le 12/12/2019, Meux
Geerinck Maxime, né à Namur le 16/12/2019, Meux
Péters Jules, né à Namur le 16/12/2019, Bovesse
Georgette Calista, née à Namur le 17/12/2019, Meux
Mourmeaux Gaspard, né à Namur le 19/12/2019, Saint-Denis
Pâquet Sasha, né à Namur le 23/12/2019, Rhisnes
Léonard Ernest, né à Namur le 25/12/2019, Warisoux
Léonard Gaston, né à Namur le 25/12/2019, Warisoux
Renard Louca, né à Namur le 26/12/2019, Emines
Bruggeman Camille, née à Namur le 30/12/2019, Meux

Décès

Ceressiaux Arthur de Meux, le 07/10/2019
Delsaux Paula de Meux, le 07/10/2019
Laurent Alain de Villers-Lez-Heest, le 07/10/2019
Goffaux Lucienne de Meux, le 11/10/2019
Breny Bernard de Bovesse, le 12/10/2019
Thys Emilia de Meux, le 13/10/2019
Rabito Maria de Meux, le 25/10/2019
Gaillard Yves de Saint-Denis, le 04/11/2019
De Greve Alain de Bovesse, le 08/11/2019
Belle Jane de Warisoux, le 14/11/2019
Langue Fernand de Meux, le 14/11/2019
Mottet Marie de Meux, le 18/11/2019
Van Hoecke François de Rhisnes, le 18/11/2019
Paschal Marie de Meux, le 19/11/2019
Defosse Denise de Meux, le 20/11/2019
Renard Jeanine de Meux, le 23/11/2019
Jandrain Marcel d'Emines, le 30/11/2019
Galloy Yvan d'Emines, le 07/12/2019
Mottet Auguste de Meux, le 16/12/2019
Despontin Yvonne de Meux, le 20/12/2019
Rousselet Francis de Bovesse, le 20/12/2019
Renson Anne de Rhisnes, le 22/12/2019
Deglume Jean de Rhisnes, le 23/12/2019
Descotte Solange de Bovesse, le 29/12/2019

GRAND GOÛTER DE PRINTEMPS

Toutes les personnes âgées d'au moins 60 ans et domiciliée dans l'entité bruyéroise sont invitées au traditionnel goûter de printemps 2020.

SAMEDI 25 AVRIL 2020 - 14H

Centre culturel d'Emines Place Serge Dauginet
 La compagnie Tine Briac de Namur interprète

QUÉNE PLANÈTE !

Comédie gaie en trois actes
De Michel HUBERT

Avec par ordre d'entrée en scène :

Serge TONNEAUX
 Dominique CALOZET
 Carine WOUTERS
 Dominique LIÉGEOIS
 David DELRÉE
 Christie TIMSONET
 Aurélie BASTIN
 Chloé LAMBERT
 Guy MASSART

Inscription avant le jeudi 16 avril 2020

Par téléphone au service Vie sociale 081/236.545
 Par e-mail : peggy.robert@labruyere.be
 Possibilité de navette vers Emines, précisez-le à l'inscription
 Trajet du car communal :

- 1) 12h45 - Rhisnes Place communale
- 2) 12h55 - Bovesse Place de Bovesse
- 3) 13h05 - Saint-Denis Route d'Éghezée (Arrêt de bus devant l'école)
- 4) 13h15 - Meux Place de l'Église
- 5) 13h25 - Warisoux A l'église
- 6) 13h35 - Villers-lez-Heest Place de Villers
- 7) 13h45 - Emines Rue Royale (Arrêt de bus Carrefour rue du centre)





Ce 11 février 2020, la commune de La Bruyère a réalisé son tout premier exercice Comex.

COMEX : c'est la planification d'urgence et la gestion de crise ou de catastrophe sur le territoire géré par le Bourgmestre et ses équipes.

Les buts premiers recherchés lors de ces exercices de simulation « table top exercices » sont :

- la validation du plan général d'urgence et d'intervention communale ;
- la sensibilisation/conscientisation du personnel ;
- la familiarisation avec les locaux communaux, les matériels et outils nécessaires en cas de gestion de crise.

La défense, la police, les pompiers participent ainsi très concrètement au développement de la capacité de résilience des communes.

C'est donc, assisté du Gouverneur, Monsieur Denis Mathen, de la Commissaire d'Arrondissement, Madame Marie Muselle et du Colonel Bruno SMETS, Commandant Militaire de la Province, que la commune de La Bruyère a organisé son premier exercice qui consistait à la gestion d'un double accident rue du Noly, avec un camion couché sur la route avec un chargement de bois déversé et d'un autre camion-citerne en feu suite à une collision. Nous avons dû « évacuer » l'école de St-Denis et déterminer un périmètre de sécurité de 300 mètres. Une série d'éléments imprévus sont venus compliquer la gestion de la crise comme par exemple la disparition de six enfants pendant l'évacuation.

La mission :

- évaluer en permanence la situation d'urgence et structurer la gestion flux d'info (cycle info & décisionnel)
- conseiller (analyse & solutions) le Bourgmestre sur les mesures stratégiques à prendre
- organiser l'alerte & l'info à la population
- prendre toutes les mesures de protection nécessaires pour garantir la sécurité de la population et coordonner l'exécution
- assurer la communication de crise
- tenir à jour un logbook (rapporteur)

En gestion de crise, l'exercice de simulation est le seul moment où l'erreur est permise.

Nous tenons à remercier vivement la Police, les Services de Secours, les Services du Gouverneur et la Défense pour l'organisation de l'exercice, la pertinence des remarques et les conseils judicieux qui nous ont permis de nous prêter au jeu et de nous « préparer » au mieux dans l'éventualité d'une catastrophe.

Le personnel communal a répondu présent avec sérieux et rigueur, ce qui est à souligner pour votre sécurité.



Yves Depas - Bourgmestre
Luc Frère - 1^{er} Echevin
Rachelle Vafidis - 2^{ème} Echevine
Thierry Chapelle - 3^{ème} Echevin
Valérie Buggenhout - 4^{ème} Echevine
Jean-Marc Toussaint - Président du CPAS

PRÉVENTION



CAMÉRAS DE SURVEILLANCE POUR LES PARTICULIERS

Peut-être envisagez-vous d'installer une ou plusieurs caméras de surveillance chez vous. Cette démarche implique certaines règles à suivre.

Loi du 21 mars 2007 (loi caméras)

Le particulier qui installe une ou plusieurs caméras pour surveiller l'entrée de sa maison et/ou sa propriété doit :

- Déclarer ses caméras de surveillance
- Tenir un registre d'activités de traitements d'images
- Apposer un pictogramme à l'entrée du lieu surveillé

Déclaration de la caméra

Vous devez procéder à la déclaration de vos caméras de manière électronique via www.declarationcamera.be

Quand ?

- Avant la mise en service de vos caméras
- Si vous aviez déjà déclaré vos caméras sur le guichet électronique de la Commission de la vie privée, vous avez jusqu'au 25/05/2019 pour refaire votre déclaration
- Chaque année, votre déclaration doit être actualisée et validée

Tenue d'un registre des activités de traitement d'images

Un registre décrivant votre traitement d'images doit être tenu à la disposition de l'Autorité de protection des données et des services de police et ce, dès l'entrée en service de vos caméras de surveillance. Le visionnage, l'enregistrement et la conservation des données font également l'objet d'une réglementation.

Pour davantage d'informations sur ce registre et ce qu'il doit contenir : www.besafe.be

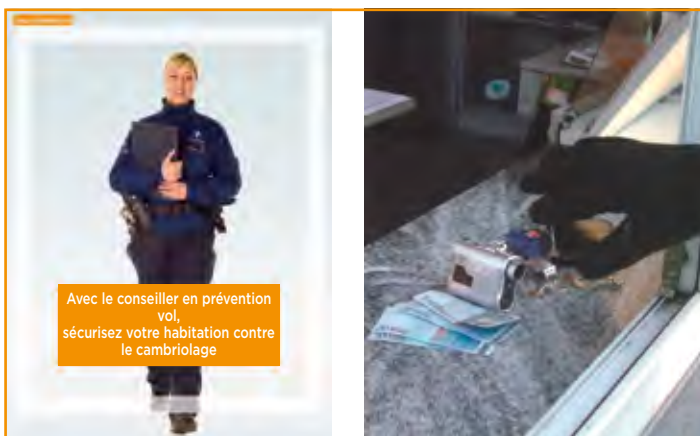
Pictogramme

Dès l'entrée en service de vos caméras de surveillance, vous devez apposer un pictogramme à l'entrée du lieu surveillé. Ce pictogramme permet d'informer les personnes concernées qu'elles sont filmées. Certaines mentions légales doivent s'y retrouver : www.besafe.be

Remarque

Souvent, la surveillance d'une entrée de bâtiment a lieu à proximité d'une voie publique. Dans ce cas, la loi rappelle que les caméras de surveillance doivent être orientées de manière à limiter la prise d'images depuis la voie publique à son strict minimum. De même, ces caméras ne peuvent pas filmer chez vos voisins! Toute infraction constatée peut faire l'objet d'un procès-verbal et de poursuites judiciaires.

Plus d'infos ? Allez sur www.besafe.be



TECHNOPRÉVENTION OU PRÉVENTION DES VOLS "LA BRUYÈRE"

Les prochaines séances d'information sur la prévention des vols se tiendront les

Lundi 23 mars 2020 à 19h30

Lundi 27 avril 2020 à 19h30

Lundi 25 mai 2020 à 19h30

Lundi 22 juin 2020 à 19h30

en la salle du conseil communal
rue des Dames Blanches, 1 - 5080 Rhisnes

Contact : INP LISPET Pascaline - 081/62 05 94

JUDO CLUB DE SAINT-DENIS

Le 23 janvier 2020, le Gouverneur de la Province de Namur, Monsieur Denis Mathen, a remis le titre « Royal » au Judo Club de Saint-Denis pour ses 50 ans d'existence.





**Estimation gratuite
et sans engagement !!**

**Avec le code : VLAN
nous vous offrons
la TVA sur nos
honoraires* !!**

*Sur la convention de courtage signée
ensemble et si vente de votre bien
Voir nos C.G.V.

Mail: info@expressimmoprestige.be

Web: www.expressimmoprestige.be



David Demeyer
Directeur D'agences
Namur – Ciney
Service Achat –Vente
0499/19.93.93

Agence Ciney
083/668.666

Agence Namur
081/58.11.28

2000595143/JK-B



**FUNÉRAILLES
MASSAUX**
Depuis 4 générations

081/733 599

Chaussée de Waterloo, 464
5002 NAMUR

www.massaux.be

2000595120/JK-B

BOUFFIOUX

Tél: 081 / 640 882 - Eghezée

**Ouvert le samedi matin
de mi-mars à octobre**

- Béton préparé + pompage
- Chape et sable stabilisé
- Empierrement ciment
- Béton maigre et poreux

BENOR

www.bouffieux.be
info@bouffieux.be



Béton

2000595111/DA-B

2000460304/GL-B

Av. de la Faculté d'Agronomie, 75
5030 GEMBOUX
Tél. et Fax : 081/61 48 23

OUVERT : Du mardi au vendredi de 9h à 18h30
Le samedi de 9h à 17h

www.optiquedebilde.be

-25€*
sur présentation de ce BON

* jusqu'à fin 2019 - Par achat de 150 € minimum - Offre non cumulable.



2000313449/GL-B



Jean-Emmanuel Dupont
gérant

COMPTABILITÉ

JED Comptabilité • Fiduciaire

- Comptabilité
- Fiscalité
- Conseils
- Plan financier
- Constitution de société

GSM : 0486 896 203

Email : info@jedcomptabilite.be

N° IPCF : 30223176

MÉMOIRE RURALE

MAISON DE LA MEMOIRE RURALE DE LA BRUYERE

Depuis 1987, la Maison de la Mémoire Rurale de La Bruyère s'est investie dans la protection, la rénovation et la mise en valeur du patrimoine humain, matériel, naturel et culturel de nos sept villages.

Les bénévoles ont ainsi, depuis trente-trois ans, organisé des visites commentées de sites anciens civils, religieux, militaires, agricoles ou industriels, des expositions, restauré des éléments de petits patrimoines et rédigé de multiples brochures, ..., tout en étant très présents dans la vie culturelle et politique locales.

Il serait bien long d'énumérer les multiples activités qui ont émaillé la vie de notre association. Citons par exemple les balades commentées du Groupe Sentiers, les Journées Wallonnes de l'Eau, du Patrimoine et de l'Arbre, les visites guidées des forts d'Emines et de Cognelée, les exposition archéologique et récemment, des anciennes maisons communales de l'entité.

De nombreuses publications ont été réalisées à propos des sites visités ou d'éléments de notre patrimoine qui ont façonné et constitué le milieu de vie des générations qui nous ont précédées.

Ils sont l'âme d'une vie communautaire et citoyenne.

Citons entre autres :

- La Bruyère, Empreinte du passé
- Les cloches de nos villages racontent
- Les vitraux des églises de La Bruyère
- Les forts d'Emines et de Cognelée
- Les Voies ferrées de La Bruyère
- Le Patrimoine public de La Bruyère au XIX^e siècle
- Recueil de balades à La Bruyère



Déjà à l'agenda pour 2020 :

- Outre une collaboration renforcée avec le Syndicat d'Initiative pour les commémorations 1940-1945, la Maison de la Mémoire prévoit **deux balades commentées**, le 29 mars pour les Journées de l'Eau et mémorielle le 1^{er} juin ainsi que des visites-découvertes de parcs et jardins de La Bruyère lors des journées du Patrimoine des **12 et 13 septembre** ;
- Parallèlement à ces activités, édition d'une brochure illustrée des sentiers de La Bruyère et restauration de la chapelle Saint-Donat (château de La Bruyère).

Ces activités réalisées et en projet n'ont pu se concrétiser que grâce à de nombreux bénévoles mais aussi à la collaboration de l'Administration Communale, du Syndicat d'Initiative, de la Province de Namur, des Contrats de Rivière, de Qualité Village Wallonie et diverses associations locales.

Pour toute information et collaboration éventuelle :

Site : <http://mmr.labruyere.be>
Messagerie : mmr/b5080@gmail.com
Secrétariat : Paul DEBOIS 0474 30 34 98
Présidence : Dominique CLERIN 0497 22 25 42

RÉPERTOIRE DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE ET DE LA REMISE EN FORME À LA BRUYÈRE

Afin de faciliter l'accès des citoyens en matière de santé, de bien-être et de remise en forme, un lexique de tous les acteurs dans ces domaines est en voie de rédaction.

Médecins, spécialistes, centres médicaux, pharmaciens, kinés, psychologues, professeurs de yoga, associations sportives, sages-femmes, sont appelés à se manifester en communiquant leurs coordonnées afin d'être repris dans ce répertoire.

Merci de transmettre vos informations via l'adresse suivante : sante@labruyere.be

Pour offrir l'éventail le plus complet aux Bruyérois, n'hésitez pas à signaler ce recensement aux professionnels que vous côtoyez et à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

Marie Moeneclae - Agent Administratif
Service Enseignement-Santé- Petite enfance
081/23.65.37 - sante@labruyere.be

Votre publicité
de proximité ?

Contactez
Marie-France Dupont
0476/60 49 80
marie-france.dupont@vlan.be



Bulletin Communal
réalisé par



Du changement au CRLB MJ

Cette année 2020 marque
de grands changements au
CRLB MJ.

En effet, ce 1^{er} mai 2020,
je voguerai vers de
nouvelles aventures.

Après avoir participé au
recrutement, le Conseil
d'Administration a décidé de
me sélectionner pour le poste
d'animatrice-coordinatrice.

Dévouée, dynamique et impliquée,
bon nombre d'entre vous
connaissent Caro et la
reconnaissent par son sourire
permanent et la coordination
sans faille des plaines.

C'est avec plaisir et une
grande motivation que
j'ai pris mes fonctions ce
1^{er} février 2020.

Mais je reste présent
jusqu'au 1^{er} mai pour clôturer
mon travail et transmettre
mon savoir et mon expérience.

Merci Manu pour ces belles
années de dévouement au
CRLB MJ ! Et... Bon vent :-)



Centre Rural La Bruyère
Maison des Jeunes a.s.b.l.
Place Séverin 1 - 5081 Bovesse
049 50 82 13
info@crlb.be

ONE

**LE PARTENAIRE ENFANTS-PARENTS EST LE
PROFESSIONNEL DE L'ONE QUI VOUS ACCOMPAGNE
DANS VOTRE AVENTURE DE PARENT.**

Il vous propose des visites à domicile afin d'offrir un suivi personnalisé et adapté à vos besoins et demandes. Ces moments privilégiés permettent d'aborder des sujets variés et divers autour de votre parentalité tels que l'alimentation de l'enfant, le développement psychomoteur, la préparation de l'entrée à l'école, les vaccinations, l'utilisation du petit pot, les colères, les visites chez le dentiste...

Quoi de plus rassurant que d'avoir à ses côtés un professionnel qui prend le temps de vous écouter, avec lequel vous pouvez partager vos inquiétudes et poser vos questions ?

Des consultations médicales préventives vous sont également proposées. Poussez la porte de la consultation pour enfants. Vous y découvrirez la diversité de nos actions : consultation médicale, entretien avec un Partenaire Enfants-Parents, dépistages visuels, massages bébé, ...

Nous organisons des dépistages visuels pour les enfants de 2 ans et jusqu'à 5 ans. Au plus tôt on dépiste un trouble de la vue, plus on le traite tôt, meilleurs sont les résultats du traitement. C'est un examen indolore, voire même amusant pour l'enfant. Pour bénéficier de ce dépistage gratuit, il est indispensable de préalablement vous inscrire par téléphone auprès de votre Partenaire Enfants-Parents de l'ONE afin d'avoir un rendez-vous.

Dates des dépistages visuels (sous réserve de modifications):

Lundi 16 mars de 9h à 12h

Vendredi 8 mai de 9h à 12h

D'autres dates seront encore fixées dans l'année.

Votre Partenaire Enfants-Parents de la Commune:

DRICOT Valérie - 0476/32.16.09 - La Bruyère (toute l'entité)

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

Votre consultation ONE pour La Bruyère se situe pour l'instant à l'adresse suivante :
Salle du Foyer Notre-Dame - 49, Rue du Chainia à Meux

- 1^{er} mardi du mois de 10h à 12h
- 3^{ème} mardi du mois de 15h à 17h

Les consultations se font sur rendez-vous. Nos services sont gratuits et accessibles à tous sur le territoire de la Fédération Wallonie- Bruxelles.

**Brasserie
Blocry Sonia**



*Livraison
à domicile
dans votre
région*

**Chaussée de Nivelles, 117 b
B-5140 SOMBREFFE**

Gsm: 0495 / 89.36.23

Tél: 071 / 888.750

071 / 888.477

Fax: 071 / 888.750

Mail: soniablocry@hotmail.com

CMIS
SPRL



**CHAUFFAGE CENTRAL
SANITAIRE**

**Chauffage Central
Sanitaire - Gaz
Solaire - Expertise**

Rue de la Distillerie 1a
5081 LA BRUYERE
(BOVESSE)

Tél. 081 56 92 00

Fax 081 56 90 78

GSM 0475 43 10 62

info@cmis.be

Jérôme Van de Walle

RDHI
RÉNOVE • DÉCORE • HOME • INDUSTRIE

Gsm: +32(0)495 65 72 86
Tél.: +32(0)81 56 06 11
Fax: +32(0)81 56 85 90

pour la peinture de vos façades et vos intérieurs etc...

Siège Social :
Rue St-Martin, 9/18 - 5080 Emines

Atelier :
Rue des Fabriques, 6D - 7070 Vinne-sur-Haine

www.rdhi.be info@rdhi.be

ECOTHERMIK
CHAUFFAGE - SANITAIRE - VENTILATIONS

Au service de votre satisfaction

**Spécialiste dans l'installation, la rénovation et le dépannage
de système de chauffage et de sanitaire.**
Travail de haute qualité et soigné, service irréprochable.
Suivi du début à la fin. Respect absolu des détails.
Devis gratuits.
Profitez également de tout notre savoir faire en énergie
renouvelable et chaudières à pellets. Régulation - VCM

DE PRIESTER sprl - Rue de Meux 45 - 5031 GRAND-LEEZ
0495 43 03 55 - Fax: 081 66 21 92 - ecothermik@gmail.com
www.ecothermik.be

PISCINE CHAUFFÉE

Rééducation
Nage libre
Cours de sport
aquatique (sur inscription)

Cours de natation
Accessible aux PMR
Possibilité de privatiser
la piscine

Emi'Nage
by Emi'Santé srb

**CENTRE MÉDICAL
ET TOUTES
SPÉCIALITÉS PARAMÉDICALES**

Activités sportives et bien-être • Yoga
Mi-janvier **Emi'causons** Groupe de paroles et d'échanges sur l'épuisement

081 34 66 77
info@emisante.be
www.emisante.be

f Emi'Santé

CHERCHE VOLONTAIRES ET RÉPARATEURS(TRICES) POUR LA CRÉATION D'UN "REPAIR CAFÉ" À LA BRUYÈRE

Vous aimeriez partager votre compétence ?

Contactez-nous !

Contact : Peggy Robert,
Cohésion sociale-Aînés
081/236.547
peggy.robert@labruyere.be

Que faire

- d'une chaise au pied brayant ?
- d'un grille-pain qui ne marche plus ?
- d'un pull troué aux mites ?

le Repair Café, c'est

réparer ensemble les objets abîmés ou cassés, le conseil d'experts, une rencontre, l'inspiration

Les tarifs?
À vous le choix

Venez aussi !

VÊTEMENTS • MEUBLES • APPAREILS ÉLECTRIQUES • JOUETS • BICYCLETTES • ETCÉTERA

www.repaircafe.org

Envie de participer à l'opération « Été solidaire, je suis partenaire » 2020 ?!

APPEL À CANDIDATURE

Les conditions :

- Tu es étudiant et tu as entre 15 et 21 ans
- Tu es libre du 10/08/2020 au 21/08/2020
- Tu es dynamique et motivé
- Tu as envie d'une première expérience de travail
- Tu veux être un citoyen actif dans ta Commune
- Tu aimes aider les autres

Été solidaire, c'est :

- T'impliquer dans l'amélioration et l'embellissement de ton quartier et ton environnement
- Apporter ton aide à des personnes en difficulté
- Apporter un plus à la collectivité
- Découvrir un travail valorisant

En pratique ?

- 10 jours sous contrat étudiant
- 7h de travail par jour
- De 8h à 12h et de 12h30 à 15h30
(en cas de canicule, les horaires seraient modifiés : 7h-14h30)

Si tu es intéressé(e), envoie une lettre de motivation et un CV avant le 15 mai 2020 par courrier à l'administration communale de La Bruyère, service cohésion sociale, rue des Dames Blanches, 1 à 5080 La Bruyère ou par mail à l'adresse : peggy.robert@labruyere.be

IMPORTANT : Sous réserve d'acceptation du projet et de libération du subside par la Région Wallonne, les candidat.e.s retenue.s recevront une réponse dans le courant du mois de juin 2020.

COHÉSION SOCIALE

INFORMATION CONCERNANT LES NOUVEAUX LOGEMENTS À MEUX

La Joie du Foyer et la commune de La Bruyère ont le plaisir de vous annoncer la création de 8 nouveaux logements publics à Meux rue Saint-Sauveur.

Logements

Il s'agit de:

- Bloc 1 : une maison mitoyenne divisée en 2 logements de 3 chambres ;
- Bloc 2 : 1 appartement PMR de 1 chambre + 2 appartements de 1 chambre ainsi qu'un appartement de 5 chambres ;
- Bloc 3 : une maison mitoyenne divisée en 2 logements de 4 chambres (logements adaptés).

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que la fin des travaux est prévue pour les prochains mois.

Attribution des logements

Les logements sont attribués selon la législation wallonne organisant la location des logements gérés par les sociétés de logement de service public.

L'attribution du logement fait suite à une candidature et une décision du Comité d'attribution sur base de points de priorités. Vous trouverez à cet effet un formulaire de candidature unique en annexe.

Les logements sont destinés à des personnes qui ne sont pas propriétaire et dont les revenus annuels ne doivent pas dépasser :

- 45.100 euros pour une personne isolée, augmentés de 2.700 euros par enfant à charge ;
- 54.500 euros pour un ménage composé de plusieurs personnes, augmentés de 2.700 euros par enfant à charge.

A ce jour, la Joie du Foyer n'a pas de candidat inscrit pour l'appartement 1 chambre PMR, les 2 logements 4 chambres du bloc 3 ainsi que pour l'appartement 5 chambres du bloc 2.

Pour toute information complémentaire, les services de la Joie du Foyer sont disponibles par téléphone au 081/56 40 51 ou 081/56 40 54 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 ou par courriel au service candidats (candidats@joiedufoyer.be).





**FUNÉRAILLES
JACQUEMIN | DUBUISSON | HERREMAN**

081/51.13.66 - 081/65.53.95

ORGANISATION DE FUNÉRAILLES 0475/24.43.90 - 0473/38.87.49
FUNÉRARIUMS funerailliesjacquemin@gmail.com

MONUMENTS FUNÉRAIRES
FLEURS, VASES, PLAQUES
RÉCEPTION APRÈS FUNÉRAILLES

FUNÉRARIUMS :
WASET - Rue Gaston Dancot, 44 (Eghezée)
MEUX - Rue du Village, 7A (La Bruyère)
PERWEZ - Rue Emile Brabant, 1



2000059149/GL-B



**alliance
business**

COURTIER EN ASSURANCE - CRÉDIT - PLACEMENT
N° entreprise : (0835-996-666)

 **Votre Courtier** Votre meilleure Assurance 

Rue du Village 111A - 5081 MEUX

DEREPPE-REMY
partenaire de 

Votre fournisseur de mazout dans votre région

Mazout de chauffage, pellets



081 56 63 22
catherineparage@hotmail.com



**Traiteur
Créateur
de saveurs**



**Livraison
de repas
à domicile**

**VOS PLATS
100% FRAIS et FAITS MAISON**
MENUS SUR SIMPLE DEMANDE

CATERING SERVICE
Buffets froids et chauds • Repas d'affaires, réceptions
• cocktails dînatoires • Repas de famille
* Livraison de repas à domicile.

Plat à partir de 6,21 €

Rue de Namur, 90B La Bruyère - 081/13.60.73
Email : info@frais-maison.be
Site : **www.frais-maison.be**

Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram
 **Frais Maison**  **Frais.Maison**

COMMÉMORATIONS

COMMÉMORATIONS DU 75^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE



À LA BRUYÈRE



PROGRAMME

(Localisation principale : Meux)

08 mai	18h	Salle La Clairière et espace vert.	La libération des villages de La Bruyère par les troupes américaines - Reconstitution d'un camp de la 2ème guerre mondiale. - Présence de véhicules de l'US ARMY
	18h30	Syndicat d'Initiative et salle Nosse Maujone	Vernissage de l'exposition - « Mes parents ne me disaient pas tout » (Province de Namur) et complément local (Syndicat d'Initiative et Maison de la Mémoire Rurale) - Les traces de 40-45 dans nos paysages (Club photo de La Bruyère) - La guerre 40-45 vue par des élèves (Athénée Royal de Braine-l'Alleud)- Les enfants dans la guerre aujourd'hui (Amnesty International)
	20h30 - 22h	Place de Meux	Bal de la Libération Concert « The River's Boat Band - New Orleans Music jazz 40-45 » Petite restauration
09 mai	09h30	Eglise de Meux	Te Deum en présence des porte-drapeaux, de la fanfare Royale Sainte-Cécile et des élus communaux
	10h - 18h		Parcours mémoriel en car et véhicules historiques- Passage au cœur des 7 villages de La Bruyère et sur les lieux de mémoire avec hommage rendu et dépôt de gerbes - Présence de la population, porte-drapeaux et du conseil communal des enfants aux différents arrêts, maisons décorées aux couleurs de la libération, ...
10 mai - 01 juin	Samedis et dimanches 14h-18h Les autres jours sur rendez-vous (0474/564 513) pour les groupes	Syndicat d'Initiative et salle Nosse Maujone	Expositions, visites guidées et animations.
13 mai	19h30	Nosse Maujone	Conférence « Résistance d'hier et d'aujourd'hui » par Jean-Michel Chaumont, docteur en philosophie et sociologie, chercheur FNRS, professeur UCLouvain.
16 mai	10h	Ecole Communale de Meux	Conférence « Un bunker, c'est moins sexy qu'un château de fée » par Franck Vernier, auteur de plusieurs ouvrages sur le patrimoine militaire des deux Guerres mondiales
27 mai	19h30	Ecole Communale de Meux	Conférence « Je me souviens d'Auschwitz » par Paul Sobol, 18 ans en 1944 lorsqu'il a été déporté avec toute sa famille à Auschwitz
01 juin	14h	Place de Meux	Balade pédestre et familiale organisée par le Groupe Sentiers de la Maison de la Mémoire Rurale. Découverte des paysages marqués par la guerre 40-45 à La Bruyère
	17h	Syndicat d'Initiative	Clôture des manifestations

En collaboration et avec le soutien :

- des autorités communales et du syndicat d'Initiative
- des associations locales : Maison de la Mémoire Rurale, Club photo, Amnesty International, ...
- des commerçants locaux : Fleurs de Sel, L&L Flower's, Leucaena, Domaine du Ry d'Argent, ...
- de la bibliothèque communale et du service provincial du patrimoine culturel ;
- de Julien Arys, de Thierry Claes, ...
- de nombreux bénévoles, associations et commerçants anonymes.

PARCOURS MÉMORIEL DU 9 MAI 2020

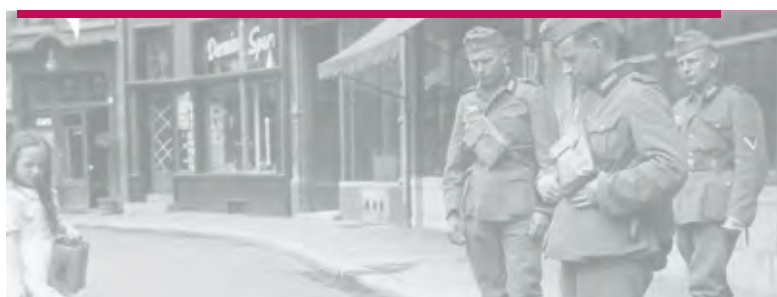
Meux	10h	Place
(10h-10h30)	10h15	Cimetière - Monument
Villers-lez-Heest	10h40	Ostin - Monument
(10h30-11h30)	11h15	Place - Monument de la résistance
Warisoulx	11h45	Monument - église
(11h30-12h30)	12h	Tour du village
Emines	12h20	Château d'eau - Rue de Vedrin - Rue Royale
(12h30-13h30)	12h35	Cimetière - monument
	12h45	Rue du Hazoir - Ferme St Martin
Pause de midi	13h-14h	
Rhisnes	14h	Quartier de l'Eau BLeue
(14h - 15h)	14h15	Place des combattants - monument
	14h30	Parc communal
	14h45	Bellardièrre
Bovesse	15h10	Place Lucien Severin
(15h - 15h45)	15h20	Cimetière Monument Rue du Ruisseau
St Denis	15h45	Château de la Bruyère
(15h45-17h30)	16h15	Ecole RN912
	16h45	Brasserie Hallet
	17h15	Rue de Beauffaux
Meux	17h30	Rue Bawtia - Brutal
(17h30- 18h)	17h45	Rue Janquart
	18h	Place

Invitation à la population à pavoiser les façades sur le parcours.

De petits drapeaux en papier, belges et américains, seront mis à votre disposition à partir du 9 mars 2020 au service population de la commune.

Le timing est proposé ici à titre indicatif et susceptible de légère modification en fonction des aléas de la journée.

Pour plus d'informations, contactez Thierry CHAPELLE 0477/79 83 84





40-45
COMMÉMORATIONS
EN PROVINCE DE NAMUR

« Mes parents ne me disaient pas tout ».

Mémoires de la Seconde Guerre mondiale en province de Namur.

Exposition du 8 mai au 1 juin 2020

Salle "Nosse Maujone" (rue du Village, 5081 Meux)

Ouvert les samedis, les dimanches et le 1er juin, de 14h00 à 18h00

Sur réservation pour les écoles

Entrée libre

Renseignements

Syndicat d'Initiative
de La Bruyère

silabruyere@gmail.com

silabruyere.be

Retrouvez également...

La reconstitution d'un camp US à Meux,

Un cortège commémoratif à travers les 7 villages de la commune,

Un concert,

Une balade pédestre et familiale à la découverte des traces du conflit au départ de Meux,

Des conférences,

Et bien d'autres choses tout au long du mois de mai !

www.patrimoineculturel.org



UN RECYPARC MOBILE AU CŒUR DES VILLES ET DES VILLAGES

A partir du 1er février, BEP Environnement propose un service de proximité à la population namuroise. Un recyparc mobile se déplacera au cœur des villes et villages pour les citoyens en perte de mobilité ou à mobilité réduite afin de répondre à leur difficulté de déplacement vers les recyparcs.

Une solution pour collecter certains types de déchets

Voici les déchets qui pourront être déposés dans ce recyparc mobile :

- Les huiles et graisses de friture
- Les huiles de vidange (moteur) usagées
- Les piles
- Les DSM - Déchets spéciaux des ménages (pots de peinture, solvants, extincteurs, produits phytos, radiographies, filtres à huile)
- Les ampoules économiques
- Les tubes néon
- Les bris de verres plats
- Les seringues usagées
- Les détecteurs de fumées
- La frigolite, les bouchons de liège, les écrans et petits DEEE et (déchets d'équipements électriques et électroniques)

En revanche, les déchets encombrants, les déchets verts, le bois et les inertes ne pourront être collectés que dans les recyparcs classiques qui sont équipés de conteneurs suffisamment grands pour accueillir ces déchets. En effet, les dimensions réduites de la remorque ne permettront pas d'accepter un volume de déchets trop important.

Les dépôts de médicaments entamés ou périmés, les déchets pouvant contenir de l'amiante-ciment ainsi que des déchets de nature explosive ou radioactive sont strictement interdits.

Pour connaître les lieux et heures de passage du recyparc mobile dans votre commune : <https://www.bep-environnement.be/parcs-et-bulles> (en bas de page) ou au 081/718.211

CALENDRIER DES PASSAGES DU RECYPARC MOBILE POUR 2020

Village	Adresse	Date	Horaire
Emines	Place Serge Dauginet	Mercredi 26 février	9h - 12h
Rhisnes	Place communale	Mercredi 25 mars	9h - 12h
Warisoulx	Rue des Boscailles (parking du cimetière)	Mercredi 29 avril	9h - 12h
Bovesse	Place Lucien Severin	Mercredi 27 mai	9h - 12h
Meux	Place de Meux (parking le long de l'église)	Mercredi 24 juin	9h - 12h
Saint Denis	Rue du stordoir (parking du cimetière)	Mercredi 26 août	9h - 12h
Villers l h	Place de Villers	Mercredi 30 septembre	9h - 12h
Emines	Place Serge Dauginet	Mercredi 28 octobre	9h - 12h
Warisoulx	Rue des Boscailles (parking du cimetière)	Mercredi 25 novembre	9h - 12h

TRANSMETTRE
plutôt que jeter !

COLLECTE DE VÉLOS
EN BON ÉTAT

Samedi 25 avril
dans votre recyparc

LE REEMPLOI AU PROFIT DES ASSOCIATIONS LOCALES

Logos: COPINER, Wikimé, DEBILUX, VED, HYGEA, nbw, Introduction, WAG, tibi

RÉEMPLOI : COLLECTE DE VÉLOS DANS LES RECYPARCS

Prolonger la durée de vie d'un objet ou le donner, c'est éviter qu'il ne devienne un déchet. Le samedi 25 avril, BEP Environnement en collaboration avec les autres intercommunales de gestion des déchets en Wallonie réitère la collecte de vélos.

OFFREZ UNE 2^{ÈME} VIE À VOTRE VÉLO

BEP Environnement invite les habitants à déposer, dans les 33 recyparcs de la Province (et Héron), des vélos dont ils n'ont plus utilisé mais qui peuvent encore servir à d'autres. Ces vélos seront remis à de nombreux partenaires récupérateurs : ateliers vélos locaux, CPAS, entreprises de formation par le travail, services communaux, « Ressourceries » et autres associations locales.

AVANT DE JETER, PENSEZ À RÉUTILISER

Certains objets (vélos mais aussi jouets, électroménagers, vêtements, meubles, vaisselles,...) qui ne vous servent plus, peuvent être utiles à d'autres (famille, voisins, amis,...), écoles, mouvements de jeunesse, associations diverses... Pensez à consulter notre guide du réemploi pour en savoir plus.

UN GESTE ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Participez à cette action citoyenne, c'est poser un geste tant au niveau de l'environnement (mise en avant du principe de réutilisation) qu'en faveur de l'économie sociale (réinsertion de jeunes via la réparation des vélos collectés).



MÉLODIES EN SOUS-SOL

L'agriculture est un livre ouvert.

*Le vent aujourd'hui en tourne distraitemment les pages
comme s'il pensait à autre chose. Il y a dans l'amplitude
de ce mouvement quelque chose de musical
qui nous amène jusqu'à la fin de l'hiver.* **Marie-France Vienne**

La campagne y est bien moins bruisante qu'en été. On entend moins les bêtes, on entend aussi moins les hommes et leurs machines qui l'animent au fil des saisons. Et pourtant, les tâches ne manquent pas. Car le métier d'agriculteur exige de celles et ceux le pratiquent une grande polyvalence.

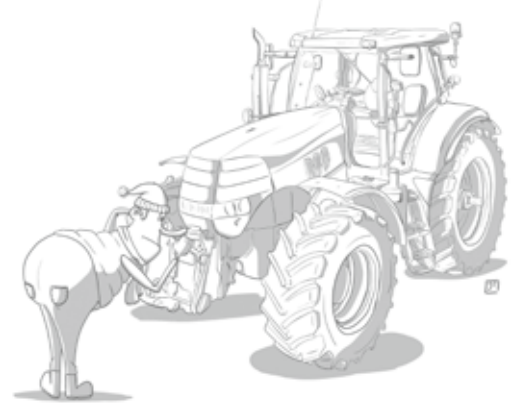
En cette saison, les riverains peuvent voir les betteraves qui ont été mises en tas au bord des champs pour être livrées à l'usine. L'agriculteur a également constitué les stocks de nourriture d'hiver pour le bétail qui est retourné à l'étable. Ce qui augmente le nombre de tâches comme le paillage, le raclage, l'alimentation, la traite ou encore le soin des veaux. Les animaux sont affouragés deux fois par jour avec de l'ensilage de maïs, des pulpes de betteraves, du foin, du préfané. Ils restent dans les bâtiments de fin novembre à fin avril pour revenir en prairie une fois la végétation bien réveillée. Les riverains croiseront des agriculteurs qui déplacent du fumier de la ferme aux champs pour qu'il serve d'engrais organique après les récoltes des mois d'août et septembre.

Pendant que certains s'occupent de leurs bêtes d'autres entretiennent le matériel : tracteurs, pulvérisateurs, charrues, moissonneuses.



L'agriculteur nettoie, vérifie, graisse, révisé tout son matériel en vue du redémarrage de ses activités aux champs au mois de mars.

Si l'agriculteur accomplit un travail manuel et physique afin d'assurer la gestion des cultures, de l'élevage et la mécanique qui en dépend, il doit aussi consacrer une grande partie de son temps à l'administration de son exploitation, tant les réglementations à respecter sont conséquentes. Il profite de la saison hivernale pour se pencher sur les audits et certifications, il effectue le calcul de son assolement et la gestion de la fertilisation. Il se consacre également à sa comptabilité afin de prévoir des investissements potentiels. L'hiver est également un moment idoine pour participer à des réunions d'informations et à des formations afin de le rendre plus performant tout en s'inscrivant dans le respect de son environnement.



Marie-France Vienne

Rédaction, politique européenne et régionale

Pleinchamps

Tél. : 081/627 466

EMail : france@fwa.be

Site : www.fwa.be

Adresse : Chaussée de Namur, 47 - 5030 Gembloux



SUBVENTIONS À LA PLANTATION LE LONG DES COURS D'EAU

En Wallonie, le code de l'eau interdit l'accès du bétail aux cours d'eau et de la pulvérisation d'une bande de 6 mètres le long des berges. Ces mesures visent à améliorer la qualité de l'eau, et sont un premier pas vers un retour de la nature le long de nos rivières. Aux yeux des agriculteurs, ces espaces sont souvent considérés comme perdus car ils deviennent moins productifs et représentent une charge d'entretien.

Planter des arbres et arbustes en bord de cours d'eau est une solution idéale pour combiner les objectifs de l'agriculteur et les objectifs environnementaux. En Wallonie, le projet Life intégré BNIP (<http://life-bnip.be/fr/>) en a fait une de ses priorités. C'est l'ASBL Natagriwal qui est chargée de mener à bien la plantation à travers toute la Wallonie et le long des cours d'eau de toutes catégories.

Pour encourager les plantations, 2 types d'aides financières sont disponibles. D'une part, des subventions permettent d'alléger fortement le coût de la plantation en tant que telle. D'autre part, l'agriculteur ayant planté en bord de cours d'eau peut engager une MAEC (Méthode Agro-Environnementale et Climatique) visant à protéger les cours d'eau et qui donne droit à une compensation financière.

Les avantages d'une végétation boisée, même réduite, en bord de cours d'eau sont multiples. En plus de stabiliser les berges et de permettre une exploitation par petit tronçon pour du bois de chauffe, la qualité de l'eau s'améliore et la biodiversité augmente.



Pour plus d'informations, contactez :

- **Julie Lebeau** de l'ASBL Natagriwal - jlebeau@natagriwal.be - 0493/ 93 44 60)
- **Valérie Buggenhout**, Echevine de l'Agriculture - valerie.buggenhout@labruyere.be - 0478/551 794
- **Rachelle Vafidis**, Echevine de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire - rachelle.vafidis@labruyere.be - 0494/902 960
- **Bénédicte Bruaux** de l'Administration communale de La Bruyère - benedicte.bruaux@labruyere.be - 081/236 561

RECHERCHE CITOYENNES ET CITOYENS MOTIVÉ(E) POUR S'IMPLIQUER DANS LE DEVENIR DE LA COMMUNE. LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RECRUTE !

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de La Bruyère réfléchit au développement de la commune et participe à la mise en place des projets du Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Il s'agit de projets à mettre en œuvre dans les années à venir dans les différents domaines de la vie communale : vie des villages, mobilité, environnement, aménagement d'espaces publics, ...

La CLDR compte 3/4 de citoyens et 1/4 d'élus du Conseil communal. Les membres de la CLDR proviennent de tous les villages, ont des âges, des intérêts et des métiers différents. La diversité est la règle. Il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences particulières pour poser sa candidature.

Au fil du temps, la CLDR s'est quelque peu réduite. C'est donc le moment pour vous de vous engager aux côtés d'autres habitants de votre commune.

Venez participer aux projets d'avenir de La Bruyère

La CLDR concrètement, pour quoi faire ?

La CLDR se réunit au minimum 4 fois par an, en soirée. Les réunions sont variées : débats, visites de terrains, présence d'experts, groupes de travail...

C'est un lieu de dialogue, d'échanges et de construction, lieu de relais entre la population et les élus.

Sa principale mission est d'assurer le suivi de la réalisation des projets du PCDR après l'avoir élaboré.

Fondation rurale de Wallonie

Jocelyne Van Lierde
j.vanlierde@frw.be
010/237 804



Commune de La Bruyère
Fabrice Lambotte
fabrice.lambotte@labruyere.be
081/236 551

Qui désigne la CLDR ?

Conformément au Décret wallon du Développement rural, les représentants des habitants sont désignés par le Conseil communal sur base d'un appel à candidature ouvert à tous les bruyérois.

Intéressé(e) ? Remplissez le formulaire ci-dessous ou via ce même formulaire en ligne à faire parvenir à la FRW, Jocelyne Van Lierde, rue de Clairvaux, 40 bte 1 à 1348 Louvain-la-Neuve ou j.vanlierde@frw.be pour le 15 avril 2020 au plus tard.

Vous souhaitez en savoir davantage ?

Rendez-vous sur le site communal : <http://odr.labruyere.be/>

Ou encore, voici les coordonnées des membres de la CLDR avec lesquels vous pouvez entrer en contact ... Votre voisin, votre voisine peut-être !

Jan Billekens, Serina Cocina, Guy Delforge, André Dury, Françoise Geron, Lucien Libert, Gérard Marc.

Autres contacts : Fondation rurale de Wallonie chargée de l'accompagnement de la commune pour son opération de développement rural ou l'administration communale.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE À LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE LA BRUYÈRE

A remettre pour le 15 avril 2020 à la Fondation rurale de Wallonie, Jocelyne Van Lierde, rue de Clairvaux, 40 bte 1 à 1348 Louvain-la-Neuve ou j.vanlierde@frw.be

Nom : Prénom :

Date de naissance : Genre : F - H

Adresse :

Village :

Téléphone /GSM :

Adresse mail :

Profession / secteur d'activité :

Si vous êtes retraité(e), quelle était votre profession auparavant?

Si vous êtes aux études, pouvez-vous spécifier?

Etes-vous membre d'association(s) : oui - non

Si oui, laquelle (lesquelles)?

Disposez-vous de mandat(s) public(s) ? Oui - non

Si oui, lequel (lesquels)?

Depuis combien de temps habitez-vous La Bruyère ?

Par la présente, je pose ma candidature pour devenir membre de la Commission Locale de Développement Rural de La Bruyère

Date : Signature :

L'ODR de La Bruyère est une initiative de la commune de La Bruyère, bénéficiant de l'accompagnement de la Fondation rurale de Wallonie (FRW).

LE FRELON ASIATIQUE

Petite piqûre de rappel

Originaire d'Extrême-Orient et introduit accidentellement en Europe en 2004, le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est un insecte invasif de la famille des guêpes. Tout comme sa cousine, son activité et ses effectifs varient au fil des saisons.

Comment le reconnaître ?

Le frelon asiatique a l'aspect d'une grande guêpe très foncée et est un peu plus petit que le frelon européen.





L'extrémité de son corps est parcourue d'une large bande jaune orangé. Ses pattes, quant à elles, sont bicolores : noires à la base et jaunes à leur extrémité.

Pour mieux le détecter, il faut rechercher particulièrement :

- les insectes à proximité des ruchers et des points d'eau durant l'été ;
- les insectes sur les fleurs de lierre durant l'automne ;
- les nids dans les arbres en saison hivernale.

Son habitat

Comme les guêpes, le frelon asiatique construit son nid sur base de papier mâché au départ de débris végétaux et de salive. Une des caractéristiques de ce nid demeure dans l'emplacement latéral du trou de vol, alors que les frelons européens sortent par le bas du nid.

NE PAS CONFONDRE	
<p>FRELON ASIATIQUE</p> <p>Abdomen noir terminé par une bande orange</p> <p>Pattes aux extrémités jaunes</p> <p>L = 30 mm max</p>   <p>FRELON ASIATIQUE</p> <p>Taille : 80 cm max.</p> <p>Lieu : construit haut dans les arbres (à 15m de haut)</p> <p>Particularité : petite ouverture latérale</p>	<p>FRELON EUROPÉEN</p> <p>Abdomen jaune orné de bandes noires</p> <p>Pattes uniformément brun-rouge</p> <p>L = 35 mm max</p>   <p>FRELON EUROPEEN</p> <p>Taille : 60 cm max.</p> <p>Lieu : caché à l'abri de la lumière, dans une cavité, un grenier ou un abri</p> <p>Particularité : large ouverture inférieure</p>

Piqûre = danger ?

Contrairement à ce que nous pouvons penser, les frelons et les guêpes demeurent pacifistes envers l'homme. N'étant pas très attiré par notre espèce, les cas de piqûres sont dès lors exceptionnels. Légèrement plus douloureuse que celle de la guêpe, celle du frelon n'est toutefois pas dangereuse. Il vous est cependant conseillé de vous tenir éloigné d'un éventuel nid afin d'éviter toute attaque massive.

Tout travail d'abattage et d'élagage doit être proscrit à proximité des colonies de frelons durant la période estivale et automnale. Les nids détectés durant l'hiver sont en revanche sans danger car ils ne contiennent plus que des insectes morts ou engourdis par le froid.

En cas de piqûre, n'hésitez pas à joindre le Centre Antipoisons : 070 / 245. 245

Une menace pour les abeilles ?

Si l'entente entre l'homme et le frelon semble « cordiale », il n'en va pas de même pour les abeilles. En effet, une forte prédation a été observée, ce qui tend à perturber l'activité de butinage et à diminuer les réserves de miel.

Y-a-t'il une solution ? La destruction des nids de frelons asiatiques peut être certes envisagée localement afin d'assurer la protection des ruchers et ralentir l'installation de ce petit insecte envahisseur.

Attention : Cette opération demeure dangereuse. C'est pourquoi elle ne peut être réalisée que par des professionnels spécialement formés et équipés ! Une demande d'intervention gratuite peut être adressée auprès du Centre wallon de Recherches agronomiques.

D'autres mesures de protection des ruchers peuvent aussi être mises en place comme l'installation de réducteurs de vol ou de muselières à l'entrée des ruches.

Audrey Schul (stagiaire éco-conseillère)

Pour davantage d'informations :

Signalement des observations
SPW - CIEI
Cellule interdépartementale

Espèces invasives
www.biodiversite.wallonie.be/frelon
Email : invasives@spw.wallonie.be

Destruction des nids
Centre wallon de Recherches agronomiques
www.cra.wallonie.be
Email : m.deproft@cra.wallonie.be
+32 81 87 49 00

Protection des ruchers
CARI asbl
www.cari.be/t/vespa-velutina
Email : info@cari.be
Tél : 010/ 47 34 16



Au cœur de vos loisirs

LE PASS CHEVETOGNE

60 €

l'abonnement loisirs le moins cher de Belgique. Une année de loisirs à volonté pour toute la famille pour les habitants de notre commune

Achetez votre Pass avant le 30.06.2020 et recevez un billet

J'INVITE MES AMIS
valable pour 4 personnes

Point de vente
LA BRUYÈRE
Service Population
Rue des Dames Blanches, 1
(Rhisnes)

www.domainedechevetogne.be f [DomaineChevetogne](https://www.facebook.com/DomaineChevetogne)

INNONDATIONS

19 mai 2019 : inondations reconnues comme calamité publique sur le territoire communal de La Bruyère - Possibilité de « demande d'aide à la réparation ».

Madame, Monsieur,
Ce 19 mai 2019, vous avez peut-être malheureusement subi des dommages dus aux fortes pluies et aux inondations qui ont provoqué ruissellements et coulées de boue. D'une part, nous voulions vous confirmer que la Commune est bien actuellement, accompagnée par la cellule GISER du SPW, dans un grand travail d'aménagements antiérosifs afin de prévenir au mieux ces situations.

D'autre part, nous venons d'apprendre que les inondations du 19 mai 2019 ont été reconnues comme calamité publique sur notre territoire communal. Cela veut dire que vous pouvez introduire une « demande d'aide à la réparation » des dommages que vous avez subis.

Nous pouvons vous faire parvenir le dossier à remplir par mail (format PDF) ou imprimé sur simple demande au service environnement : environnement@labruyere.be ou au 081/236.561.

Vous pouvez également remplir le dossier en ligne : <https://www.wallonie.be/fr/demarches/calamites-naturelles-publiques-demander-une-aide-la-reparation> Pour votre bonne information, vous pouvez retrouver l'AGW du 14 novembre 2019 paru au moniteur en suivant ce lien : https://www.stradalex.com/page=Stradalex.Controller.PublicHome&action=display&nav=monitorHome&goto=2019205682&lang=fr&utm_medium=email&utm_source=moniteur.

C'EST LE MOMENT D'ADOPTER UNE ATTITUDE ÉCORESPONSABLE LORSQU'ON ORGANISE UN ÉVÉNEMENT !



Il y a un an, l'échevine de l'environnement et l'échevin de la jeunesse de La Bruyère eurent une idée ; rendre les événements organisés au sein de la commune plus écoresponsables. Un courrier avait dès lors été envoyé à toutes les associations de la commune afin de les sensibiliser et de les informer que dorénavant, ils pouvaient emprunter gratuitement ces gobelets auprès du BEP, en attendant que la commune acquiert les siens.

Un an plus tard, la commune de La Bruyère propose gratuitement aux organisateurs de festivités ses propres gobelets en plastique, réutilisables ! Nous prenons donc un peu d'avance sur le calendrier de la région wallonne.

En effet, la région wallonne avance dans son combat contre le plastique. Un calendrier est désormais établi. A partir du 1er janvier 2021, dans un peu moins de 1 an, les couverts, touillettes, pailles, gobelets et tasses en plastique et polystyrène expansé seront interdits dans les établissements publics. Même s'il y aura probablement des dérogations pour les événements et les traiteurs, contribuer à un meilleur état environnemental serait bénéfique pour tous :

Actuellement, plus de 100 millions de tonnes de plastique polluent les eaux de notre planète, un chiffre qui augmente de 10 millions de tonnes chaque année. Ce qui a un impact sur la faune et la flore de nos océans, sur l'acidité de l'eau et par là sur notre climat, et bien sûr sur notre santé, aussi par ce que nous mangeons et qui provient de la mer.

Ces gobelets réutilisables, cautionnés 1€ par l'organisateur d'événement, peuvent être lavés et réutilisés à souhait : cela permet de réduire de 70% la production de déchets lors d'un événement et garantit une meilleure propreté sur le site de la manifestation. Et en fin de vie, le gobelet est recyclé.

Quelles sont les conditions pour le prêt ? L'Administration communale de La Bruyère peut vous remettre des gobelets gratuitement pour toute organisation d'événement (sous réserve d'approbation de la demande). Les gobelets manquants sont à charge de l'organisateur et facturés directement à l'organisateur d'événement par la commune, afin de l'encourager à mettre en place un système de caution (1€/gobelet).

Pour le prêt de gobelets réutilisables ? Vous pouvez contacter Mr Tory du Service

Jeunesse et Intergénérationnel à l'Adresse suivante :

Rue des Dames Blanches, 1 - 5080 Rhisnes.

Horaires : Ouvert de 8h00 à 16h00

Téléphone : 081 23 65 46

Gsm : 0474 34 15 81

Mail : khalid.tory@labruyere.be

Dorénavant, plus d'excuse pour laisser un site jonché de gobelets à l'issue d'une belle fiesta dans la Commune !



La Bruyère
Commune Citoyenne

DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL

CELA PEUT CHANGER UNE VIE !...

Accueillir un enfant
de 0 à 18 ans,
en difficulté,
pour une courte période.





(intervention financière
par la Fédération Wallonie-Bruxelles)

CONTACT
081/260060
CCSJ.NAMUR@GMAIL.COM
WWW.CCSJ-ACCUEIL.BE

CCSJ asbl
du lundi au vendredi de 9h à 17h
Bld de la Meuse 111 - 5100 Jambes.
A.S.B.L. agréée par la c.f. n° S1062-00



Éditeur responsable : J.-P. WATILLON - Exempté de timbre Art 108.7



1 MENU À OPTION POUR 2 NUMEROS D'URGENCE

En danger ?

1 Appelez le 112 ou le 101 et **Ecoutez le message**

2 Faites votre choix

3 Restez en ligne

112 101

www.112.be

Vous désirez contribuer à ce geste solidaire ? Venez donner votre sang !

CROIX-ROUGE de Belgique

LES MALADES COMPTENT SUR VOUS !

WWW.DONNEURDESANG.BE
0800 92 245 - info@croix-rouge.be

Le **lundi 20 avril 2020** de 15 h à 18 h 30
Ecole Communale
Rue de Rhisnes, 20 - 5080 Emines

ou
Le **jeudi 14 mai 2020** de 15 h à 18 h 30
Salle "La Ruche"
Place Albert 1^{er}, 16 - 5081 Saint Denis

Merci de vous présenter avec une pièce d'identité

BIENVENUE A TOUS

POTAGERS COLLECTIFS
LA BRUYÈRE

Calendrier de jardinage en groupe en 2020

Dès 9h00	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
Le samedi :	8	7, 21	11, 18	2, 16, 30	13, 27	11, 25	8, 22	5, 19	3, 17, 31
Le dimanche :		1, 15, 29	5	10, 24	7, 21	14, 28	1, 15, 29	12, 26	9, 23

A L'ARRIÈRE DE L'ANCIEN COUVENT A LA RUE D'EMINES 32a A RHISNES
CONTACT VIA LE GROUPE FACEBOOK «POTAGER COLLECTIF LA BRUYERE» OU GUERINO.DONOFRIO@GMAIL.COM OU 0477/99.35.63



ASSISTANCE À LA CYBERSÉCURITÉ POUR LES SÉNIORS

Depuis janvier 2020, la commune de La Bruyère a ouvert une nouvelle initiative d'aide aux seniors dans le cadre du plan de cohésion sociale.

Cette initiative vise à pallier aux difficultés rencontrées par beaucoup quant au maintien en état correct de son ordinateur personnel et surtout à sa sécurisation suffisante. En effet, les administrations, organismes bancaires, et commerçants poussent à utiliser de plus en plus ce moyen pour communiquer avec eux, gérer ses comptes, etc...

Et une légitime inquiétude se fait jour. La communication se fait-elle en sécurité ? Que faire lorsqu'un message apparaît brusquement sur l'écran, invitant à telle ou telle action ?

Afin de répondre à ces incertitudes, la commune propose une assistance.

Celle-ci consiste

- à examiner l'état de l'ordinateur personnel,
- à réaliser les mises à jour logicielles nécessaires,
- à vérifier la bonne tenue des protections (antivirus, pare-feu, ...)
- à répondre à vos questions,
- à donner des conseils de bonne pratique,
- à garantir une éventuelle restauration du PC.

Dans un premier temps, cette assistance se tient un jeudi matin sur deux à la maison communale ; elle est assurée par une personne expérimentée ; pour des raisons pratiques, elle se limite aux PC portables opérant sous Windows. En pratique, il est demandé à toute personne intéressée de s'inscrire auprès de Mme Peggy Robert, chargée de l'organisation de la Cohésion Sociale (tél. : 081 236547 ou peggy.robert@labruyere.be), qui fixera la date et heure de rendez-vous.

Prochaines dates :

les jeudi matin 20/2, 5/3, 19/3, 16/4, 30/4



SENIORS INTERNUTES

Bienvenu(e)s à toutes et tous vers le chemin du numérique dans une ambiance conviviale ! Les thèmes seront définis selon les demandes et les besoins. Eventuellement des petits groupes seront créés pour harmoniser le niveau.

Quand ?

Tous les lundis sauf pendant les congés scolaires. De 9h30 à 11h30

Tarif : 5€ /séance

Où ? Maison des citoyens - Rue des Dames Blanches, 1 - 5080 Rhisnes

Inscription aux cours :

Contactez le service aux aînés et cohésion sociale et prévenir si vous souhaitez un ordinateur portable en prêt.

Tél.: 081/236.547 - GSM : 0476/89.01.64

E-mail : peggy.robert@labruyere.be



La Bruyère
Commune Citoyenne

Grande Chasse aux œufs

P'TITS LAPINS, TOUS À VOS PANIERS

Dès 14h45 : Ouverture officielle du Parc des Dames Blanches par les Autorités communales saison 2020

Quand :
le dimanche 5 avril 2020

où :
Parc des Dames Blanches
rue des Dames Blanches, 1 - 5080 Rhisnes.

Programme :
Le lapin Sylvestre vous accueillera dès 14h30
A 15h, ouverture de la chasse aux œufs.
Quatre aires distinctes seront aménagées pour les :
- 3 ans / 4 à 6 ans / 7 à 9 ans / 10 à 12 ans
Remarque : pour les enfants de - 3 ans, un seul accompagnant sera autorisé.

Activités gratuites :
Pim grime, conte, sculpture les ballons, balades à poney, grimage, jeux participatifs en bois, château et parcours gonflables long !

Renseignements :
Service Jeunesse et Intergénérationnel 081/23.65.46

Bar et petite restauration prévus sur place.

Une organisation de l'Administration Communale de La Bruyère Avec le soutien du Syndicat d'Initiative, du SCOR Club, de la 32ème Unité Guide de La Bruyère.

Services de votre commune

Rue des Dames Blanches, 1 - 5080 RHISNES - 081 23 65 00 - www.labruyere.be

VOUS DÉSIREZ NOUS CONTACTER ET PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

Directeur général	081 23 65 06
Secrétariat communal	081 23 65 03
Travaux	081 23 65 20
Urbanisme	081 23 65 50
Population	081 23 65 10
Finances	081 23 65 30
Enseignement	081 23 65 35
Environnement	081 23 65 60
Cimetières	081 23 65 57
Ressources Humaines	081 23 65 40
Vie sociale	081 23 65 45
Informatique	081 23 65 65



La Bruyère
Commune Citoyenne

LES AUTRES SERVICES DE L'ADMINISTRATION

Service Urbanisme, Travaux, Enseignement, Cimetières,
Ressources Humaines, Secrétariat Communal, Finances,
Environnement, Vie Sociale, Informatique

Du lundi au vendredi de 9 h.00 à 11 h.30

L'horaire ne vous convient pas ?
Vous pouvez prendre rendez-vous 48 h.00 à l'avance au 081/236 500
Notre agent d'accueil vous dirigera vers le service souhaité.

JOURS DE FERMETURE DE L'ANNÉE 2020

Samedi 11 avril
Lundi 13 avril
Jeudi 21 mai
Samedi 30 mai
Lundi 1er juin
Mardi 21 juillet
Samedi 15 août
Samedi 31 octobre
Lundi 2 novembre
Jeudi 24 décembre (après-midi)
Vendredi 25 décembre
Samedi 26 décembre
Jeudi 31 décembre (après-midi)

ACCUEIL-POPULATION-ETAT CIVIL

Lundi 9 h.00 à 11 h.30
Mardi 9 h.00 à 11 h.30
Mercredi 9 h.00 à 11 h.30
et 13 h.00 à 16 h.00 (sauf congés scolaires)
Jeudi 9 h.00 à 11 h.30
Vendredi 9 h.00 à 11 h.30
Samedi 9 h.00 à 12 h.00

Sur rendez-vous : les dossiers étrangers, nationalités et reconnaissances.



CPAS

Rue des Dames Blanches, 1
5080 RHISNES
081/236 570

Du lundi au vendredi de 9 h.00 à 11 h.30
ou sur rendez-vous



ALE

Rue des Dames Blanches, 1
5080 RHISNES
081/567 875

Lundi 9 h.00 à 12 h.30 et 13 h.30 à 16 h.00
Mardi 9 h.00 à 12 h.30 et 13 h.30 à 16 h.00
Mercredi Fermé
Jeudi 9 h.00 à 12 h.30 et 13 h.30 à 16 h.00
Vendredi 9 h.00 à 12 h.30 et 13 h.30 à 16 h.00

BIBLIOTHÈQUE - LUDOTHÈQUE DE MEUX

Rue du Village, 2 - 5081 MEUX - 081/566 063

Lundi 17 h.00 à 19 h.00
Mardi Fermé
Mercredi 9 h.00 à 13 h.00
14 h.00 à 18 h.00
Jeudi Fermé
Vendredi 9 h.00 à 13 h.00
14 h.00 à 18 h.00
Samedi 9 h.00 à 13 h.00

PERMANENCE FISCALE 2020 (AIDE AU REMPLISSAGE DE LA DÉCLARATION D'IMPÔTS)

Lieu : Maison des Citoyens - salle du Conseil communal

Date : lundi 25 mai

Heure : 9h à 12h30

Nouvelles modalités obligatoires :

- Inscription préalable auprès de l'Administration communale
- Numéro de téléphone : 081/23.65.07 ou 081/23.65.42
- Un rendez-vous par déclaration

Si une personne sollicite le remplissage de plusieurs déclarations, elle veillera à obtenir autant de rendez-vous que de formulaires nominatifs à compléter et se munira de la (des) procuration(s) nécessaire(s) dûment signée(s) par l'(les) autre(s) personne(s) concernée(s)

- Ne pas oublier d'apporter tous les documents utiles à la mission d'aide des agents de l'Administration fiscale
- Durée de chaque rendez-vous : 10 minutes.

Lieu : Maison des Citoyens - salle du Conseil communal



soulage votre quotidien

*Notre
délai : 72h
Max !!!*

AGENCE TITRES-SERVICES ATELIER DE REPASSAGE

SERVICE AIDE À DOMICILE

Un renseignement ? Une réservation ?

Rien de plus simple :

081 751 404

BG Clean c'est aussi un dépôt
blanchisserie et net à sec.
(non payable en titres-services)

***Venez découvrir
notre agence renovée***

Notre priorité : votre satisfaction

*Place des Combattants, 5A - 5080 RHISNES
info@bgclean.be - www.bgclean.be*

*Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 - Le vendredi de 8h30 à 18h.
Fermé le samedi, dimanche et jours fériés.*